



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnisation

Question écrite n° 28091

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer sur l'avis du Conseil économique et social du 16 avril dernier relatif à l'indemnisation des biens spoliés ou perdus outre-mer. Il lui demande de bien vouloir lui donner son opinion sur cet avis et de lui indiquer si des mesures budgétaires sont prévues pour 2009, concernant la non réparation des dépossessions massives d'outre-mer subies par les rapatriés.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28091

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6314

Question retirée le : 30 septembre 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)